

PAT de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises

PAT de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises

Date de la dernière actualisation : 19/02/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2022

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est

Ardennes

L'objectif principal de la Communauté de Communes est de relocaliser l'alimentation sur son territoire.

5 axes stratégiques ont été identifiés :

1. Renforcer l'offre alimentaire locale
2. Développer une agriculture plus durable
3. Déployer les circuits courts de proximité avec une répartition plus équilibrée sur le territoire
4. Améliorer la qualité dans la restauration collective
5. Rendre une alimentation locale de qualité accessible à tous

Chiffres clés du territoire



21 852 habitants

94 communes

21,48 habitants/km²

1 017,40km² de communes



61,60% de SAU

10,68% de la SAU en bio

565 exploitations/km²

66 exploitations bio

61,00 hectares de SAU



10,30% de chômage
20 970,00€ de revenu médian



211,30 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COFIL COMMISSION AGRICOLE

Partenaires de l'instance de décision

- › ADEME (Collectivités territoriales, État)
- › DRAAF (Collectivités territoriales, État)
- › CIVAM Ardennais (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › ARDEAR (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › TERRE DE LIENS (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › CLS DES CRETES (Acteurs de la santé)
- › BIO DES ARDENNES (Acteurs environnementaux)
- › REGION (Autres)
- › DEPARTEMENT (Autres)
- › PAT DU DEPARTEMENT (Autres)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › CHAMBRE D'AGRICULTURE (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › ASSOCIATION LE RENARD (Acteurs environnementaux)


Les objectifs stratégiques du projet


L'objectif principal de la Communauté de Communes est de relocaliser l'alimentation sur son territoire.


5 axes stratégiques ont été identifiés :


1. Renforcer l'offre alimentaire locale
2. Développer une agriculture plus durable
3. Déployer les circuits courts de proximité avec une répartition plus équilibrée sur le territoire
4. Améliorer la qualité dans la restauration collective
5. Rendre une alimentation locale de qualité accessible à tous


Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Aides directes pour les agriculteurs	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Mise en place d'une signalétique pour les producteurs en vente directe	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Défi Familles Alimentation	Action réalisée
	Autres actions d'éducation alimentaire	Campagne de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Projet de portage colis alimentaires itinérants	Action programmée
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	Projet de jardin partagé	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Aide agricole pour maîtriser les ressources du territoire (énergie, eau)	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Changement de pratiques pour les agriculteurs des bassins versants prioritaires en termes d'érosion et de ruissellement Changement de pratiques agricoles pour les agriculteurs d'une AAC polluée	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Diversification des sources de protéines dans les menus	Formation des cuisiniers à la cuisine végétarienne	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Charte d'introduction de produits locaux dans les cantines	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

PNR des Ardennes

CC de l'Argonne Ardennaise

Coopération générale sur des échanges d'information

Etude logistique portée à 3 EPCI

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› NUAGE

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

› Le programme LEADER

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Isabelle HENRY

03 24 36 05 67

isabelle.henry@lescrettes.fr

Transition

Chargée de mission Agriculture et Alimentation durables

Rue de la Prairie

08430 Poix-Terron

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région